

# programme danse-études

GUIDE DE L'ÉLÈVE



# sommaire

**01.** À propos

**02.** Admission et classification

**03.** Types de parcours

**04.** Inscription et tarification

**05.** Les activités au programme

**06.** Code vestimentaire et matériel requis

**07.** Procédure d'absences et transport

**08.** Santé, prévention et gestion des blessures

**09.** Communications et réseaux sociaux

**10.** Autorisation de prise et diffusion d'images

**11.** Politiques et codes de conduite

**12.** Mesures disciplinaires

**13.** Contrat d'engagement

# À propos



Fondée en 1980 et incorporée en 1981, l'École de danse Quatre Temps (ÉDQT) est un organisme à but non lucratif dédié à l'enseignement, à la diffusion et au rayonnement de la danse dans la région du Bas-Saint-Laurent. Au fil des décennies, l'ÉDQT est devenue une référence incontournable en matière de formation artistique, offrant des cours accessibles à tous les âges et niveaux.

Avec près de 1 000 membres, l'ÉDQT est la seule institution à l'est de Québec reconnue pour son enseignement spécialisé en danse. Elle est également le seul organisme voué à l'enseignement de la danse reconnu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. L'école s'engage à offrir un environnement respectueux, ouvert et stimulant, favorisant le développement personnel et artistique de chacun.

# Le programme

## Description

Les programmes Danse-Études de l'École de danse Quatre Temps, en partenariat avec le Centre de services scolaires des Phares, ont pour objectif de permettre aux élèves passionnés-es de danse d'acquérir les compétences nécessaires pour auditionner auprès d'écoles de danse professionnelles et/ou poursuivre des études postsecondaires en danse.

Tous les parcours favorisent le développement des compétences en création, en interprétation et en appréciation de la danse, tout en permettant l'apprentissage des techniques du corps en ballet, en jazz et en contemporain, ainsi que l'exploration de différentes approches et techniques de mouvement.

Ces programmes s'adressent aux élèves de secondaire 1 à 5 qui sont motivés-es, sérieux-euses et désireux-euses de progresser rapidement. Ils permettent d'intégrer plusieurs heures de danse à l'emploi du temps scolaire, en complément de la formation académique, ainsi que quelques heures à l'extérieur de l'horaire régulier, selon les projets ciblés annuellement.

\*Le programme peut également être offert en accommodement avec le Cégep de Rimouski.

## Notre approche pédagogique

L'approche pédagogique du programme Danse-Études de l'ÉDQT repose sur plusieurs principes fondamentaux visant à offrir une formation complète, équilibrée et adaptée à chaque élève.

- Développement global de l'élève : Nous nous engageons à favoriser non seulement l'acquisition de compétences techniques, mais également l'épanouissement personnel, artistique et humain de chaque élève.
- Développement progressif : L'enseignement est adapté au rythme, aux capacités et aux besoins de chaque élève, dans le respect des limites de son corps. Nous privilégions une progression harmonieuse et un apprentissage sécuritaire afin de favoriser le développement à long terme et de prévenir les blessures.
- Multidisciplinarité : Les élèves ont l'occasion de découvrir et de développer leurs compétences dans plusieurs styles de danse, notamment le ballet classique, le jazz, le contemporain et le hip-hop. Cette diversité enrichit leur expérience artistique et contribue au développement d'une plus grande polyvalence.
- Enseignement de qualité : Les cours sont dispensés par des professionnelles qualifiées, qui assurent un encadrement rigoureux, bienveillant et sécuritaire. Une attention particulière est portée à la précision technique, à la connaissance du corps et à la prévention des blessures.

**Les valeurs prônées par le programme Danse-Études sont :**

Respect - Engagement - Accomplissement - Ouverture - Coopération

# Admission et classification



## **double admission**

### Étape 1 - Centre de services scolaires des Phares

- Tout le monde peut présenter une demande — aucune audition n'est requise.
- La demande d'admission s'effectue auprès du Centre de services scolaires des Phares, à l'hiver, pour l'année scolaire suivante.
- L'élève doit renouveler sa demande chaque année.

La CSS des Phares évalue divers aspects, tels que le dossier scolaire, le lieu de résidence et le nombre total de demandes reçues pour l'ensemble de ses programmes.

### Étape 2 - L'École de danse Quatre Temps

Après la première étape de sélection, l'ÉDQT reçoit la liste des candidatures retenues et établit un ordre de priorité en fonction des critères présentés ci-dessous :

1. Pratique de plusieurs styles de danse (multidisciplinarité)
2. Comportement et engagement satisfaisants dans les cours de danse
3. Bon niveau technique (considéré comme un atout)
4. Les élèves faisant déjà partie du programme seront également priorisés dans le classement fourni au CSS Phares d'une année à l'autre dans la mesure où les conditions demandées par le programme sont dûment respectées.

*\*Il est important de noter que, même si l'ÉDQT fournit cette liste, la décision finale quant à l'admission officielle revient exclusivement au Centre de services scolaires des Phares.*

## **verdict**

C'est le Centre de services scolaires des Phares qui prendra soin d'informer les élèves sélectionnés au programme au mois de juin.

# Admission et classification



## le classement

Un classement préliminaire répartissant l'ensemble des élèves du programme à travers les groupes de Ballet et de Jazz a été effectué par l'équipe pédagogique en juin 2026.

Ce classement repose sur une analyse combinée des éléments suivants, sans toutefois s'y restreindre :

- niveau d'expérience
- résultats d'évaluation
- défis rencontrés (ex. technique, blessure, etc.)
- observations des enseignant·es
- attitude, motivation, engagement et comportement général
- le niveau maison de l'élève
- ainsi que les relations sociales

Chaque élève sera placé·e dans un groupe qui vise à favoriser sa progression individuelle tout en assurant le développement harmonieux du groupe. Ce processus est guidé par le souci de permettre à chacun·e de s'épanouir pleinement au sein du programme danse-études tout en respectant les orientations de celui-ci et les limites de chacun. Chaque élève est unique ; il est donc inutile de se comparer, puisque cela ne reflète ni la réalité ni les besoins propres à chacun.

Lors de la première semaine de cours, l'équipe pédagogique procédera à de nouvelles observations en contexte de classe, à travers l'ensemble des disciplines du programme. Ces observations permettront d'ajuster le classement initial, au besoin.

\*Pour les cours de Contemporain et de Hip Hop le classement est effectué par année scolaire.

Le classement officiel du programme pour l'année 2026-2027 sera ensuite transmis le vendredi 11 septembre en fin de journée.

**\*Veuillez noter que ce classement sera définitif.**

# Types de parcours



## **parcours régulier**

Le parcours régulier demeure le parcours de référence du programme Danse-Études.

En plus de leur formation technique habituelle, les élèves participent à divers projets qui complètent leur parcours et contribuent au développement des compétences en création, interprétation et appréciation de la danse.

## **parcours hybride**

Le parcours hybride s'adresse aux élèves qui présentent une implication importante au sein du programme Danse-Compétitions.

Ce parcours permet de mieux concilier les exigences des deux programmes grâce à certaines mesures d'allègement.

## **conditions d'admissibilité au parcours hybride**

Le parcours hybride est réservé aux élèves qui répondent à l'une des conditions suivantes :

- faire partie d'au moins deux troupes du programme Danse-Compétitions;
- faire partie d'une troupe, du Projet spécial Open ainsi que d'un solo ou duo.

Les élèves ne répondant pas à ces critères poursuivent leur formation dans le parcours régulier.

## **Important**

Le parcours hybride ne remplace pas les mesures d'allègement déjà prévues au programme. Les élèves ayant des besoins liés à une blessure, à une situation académique ou à toute autre circonstance particulière peuvent toujours bénéficier des mesures d'allègement prévues, qu'ils soient inscrits au parcours régulier ou au parcours hybride.

# Inscription et tarification



## tarification

La tarification annuelle est un montant fixe incluant les cours, les activités pédagogiques liées au programme, les frais d'évaluations, les frais de participation aux spectacles ainsi que l'encadrement lors des activités spéciales.

| Niveau scolaire                                              | Montant     |
|--------------------------------------------------------------|-------------|
| Secondaire 1                                                 | 2 704,38 \$ |
| Secondaire 2                                                 | 2 724,38 \$ |
| Secondaire 3 (Parcours régulier)                             | 2 967,20 \$ |
| Secondaire 3 (Parcours hybride)                              | 2 572,97 \$ |
| Secondaire 4 (Parcours régulier)                             | 2 987,20 \$ |
| Secondaire 4 (Parcours hybride)                              | 2 273,37 \$ |
| Secondaire 5 (Parcours régulier)                             | 2 729,38 \$ |
| Secondaire 5 (Parcours hybride)                              | 2 384,78 \$ |
| Option pointes<br>*Pour les groupes de ballet Lila & Magenta | 85,00 \$    |

\*Le montant est établi selon le nombre d'heures de cours par semaine et les activités pédagogiques prévues pour l'année.

\*\*Les taxes de vente s'appliquent pour les élèves de 15 ans et plus.

## À noter

Les voyages ne sont pas compris dans la tarification annuelle du programme

# Inscription et tarification



## modalités de paiement

Date limite pour le paiement ou le premier versement des frais d'inscription :

27 août 2026 à 16 h 30

Possibilité de choisir l'option d'étaler le paiement en 4 versements payables par carte de crédit aux dates suivantes :

Date de l'inscription (premier versement)

5 novembre 2026

4 février 2027

1 avril 2027

## confirmation d'inscription

- Avoir respecté les consignes relatives au paiement stipulées au point précédent
- Remettre le contrat d'engagement signé par courriel à l'adresse **coordo@edqt.qc.ca** au plus tard :

7 septembre 2026

## politique de remboursement ou d'annulation

Suivant la réception d'un avis officiel verbal ou écrit, le remboursement des cours n'ayant pas été dispensés sera effectué à l'exception du montant le moins élevé des deux sommes suivantes : soit 50 \$, soit une somme représentant 10 % du prix des services qui n'ont pas été fournis.

\*Dans le cas du programme danse-études, les remboursements appropriés sont effectués en fin de session d'automne et d'hiver.

\*Veuillez noter qu'aucun remboursement n'est possible pour une suspension de participation aux activités de moins de 1 mois.

# Les activités au programme



## les cours (parcours régulier)

| Niveau scolaire  | Répartition                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Secondaire 1 & 3 | Contemporain (Un cours de 2h pour sec. 1 et 1h30 pour sec. 3)<br>Jazz (Deux cours de 1h45)<br>Ballet (Deux cours de 1h45)<br><b>*Option pointes (ajout de 15 minutes aux cours de ballet)</b><br>Le Collectif ÉDQT sec. 3 (Un cours de 1h30)     |
| Secondaire 2 & 4 | Hip hop (Un cours de 2h pour les sec. 2 et 1h30 pour les sec. 4 )<br>Jazz (Deux cours de 1h45)<br>Ballet (Deux cours de 1h45)<br><b>*Option pointes (ajout de 15 minutes aux cours de ballet)</b><br>Le Collectif ÉDQT sec. 4 (Un cours de 1h30) |
| Secondaire 5     | Contemporain (Un cours de 2h00)<br>Jazz (Deux cours de 1h45)<br>Ballet (Deux cours de 1h45)<br><b>*Option pointes (ajout de 15 minutes aux cours de ballet)</b>                                                                                  |

\*L'horaire des élèves est déterminé en fonction de leur classement individuel.

\*\*L'inscription à un cours loisirs pour ajouter une discipline (ex. hip hop, collectif ÉDQT), bien qu'encouragée, n'est pas obligatoire.

\*\*\*Un allègement d'horaire peut être accordé selon des conditions particulières

# Les activités au programme



## les ajustements (parcours hybride)

| Niveau scolaire  | Ajustements                                                                                                                                                      |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Secondaire 3 & 4 | Pas de Collectif ÉDQT pour les élèves<br>Retrait d'une discipline lors de la session spectacle du printemps.<br>(ballet ou jazz)<br>*Après la semaine de relâche |
| Secondaire 5     | Retrait d'une discipline lors de la session spectacle du printemps.<br>(ballet ou jazz)<br>*Après la semaine de relâche                                          |

## les sorties culturelles

Les sorties culturelles font partie intégrante de la formation, au même titre que les cours. Les billets pour ces spectacles sont d'ailleurs inclus dans les frais annuels. Assister à ces représentations permet aux élèves d'enrichir leurs connaissances et d'élargir leurs horizons en danse. Il est donc essentiel que les jeunes soient présent·e·s lors de ces activités, et nous comptons sur votre collaboration, cher·es parents, pour honorer cet engagement. De plus, il arrive que les artistes invité·e·s proposent des ateliers en lien avec les spectacles au programme : une occasion unique pour nos élèves de bénéficier directement de leur savoir et de leur expérience!

## les activités pédagogiques

Dans le but d'explorer différentes approches du mouvement, de favoriser la polyvalence, l'ouverture d'esprit et l'adaptabilité de nos élèves, nous intégrons différentes activités, classes et projets au long de l'année.

L'horaire de ces classes sera détaillé dans le calendrier partagé plus bas.

# Les activités au programme



## les activités de médiation

Il s'agit d'activités qui favorisent les liens entre différents médiums artistiques, afin de partager des savoirs et des expériences.

Ex.:

- Festival Baroque
- Orchestre Symphonique de l'Estuaire
- Prestations diverses dans Rimouski
- ETC...

## le Collectif

Pour les secondaire 3 et 4 au parcours régulier, le Collectif s'ajoute à l'horaire un soir par semaine. Le Collectif est un espace de recherche et de création chorégraphique qui rassemble des jeunes artistes de 14 ans et plus autour de la danse contemporaine, de l'expression et de l'exploration de notre territoire. À travers des projets collaboratifs et des créations originales, le Collectif permet aux jeunes de faire entendre leur voix, de questionner le monde et de créer ensemble.

## projet de finissants.es

À l'intérieur des cours de contemporain secondaire 5, les élèves feront un projet professionnel avec la chorégraphe Martine Cardinal en résidence de création au BIC. La pièce sera présentée le 1er novembre 2026 au théâtre du BIC. Comme l'implication dans ce projet demandera un investissement plus important, la session sera allégée après le 1er novembre. Finalement, le retour de la création collective à l'hiver restera en place!

## les spectacles

| Saison   Mois         | Spectacles                                                   |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------|
| Automne   Décembre    | Spectacle de ballet<br>Spectacle de hip hop (secondaire 2-4) |
| Hiver-Printemps   Mai | Spectacles annuels                                           |

# Les activités du programme



## évaluations et suivis

Les élèves du programme bénéficient d'un encadrement personnalisé plus développé. Pour ce faire, plusieurs activités d'évaluation et de suivi auront lieu :

- Évaluations diagnostiques (automne) : Évaluation sommaire de l'élève et de son évolution. Propositions d'exercices et/ou de défis pour assurer une meilleure progression.
- Évaluations internes ou externes (hiver) : De la mi-février au début du mois de mars, des examens auront lieu pour chacune des disciplines obligatoires au programme. Un horaire ainsi que les informations spécifiques aux examens vous seront transmis en temps et lieu.
- Rencontres de fin d'année (juin) : Une rencontre regroupant le parent, l'élève et l'enseignant·e se tiendra en juin afin de faire le point sur l'année. C'est lors de cette rencontre que seront remis les résultats d'examens ainsi que le fonctionnement des classements pour l'année suivante.

## calendrier annuel

Ce calendrier peut être modifié en cours de route. Nous vous invitons à demeurer attentif·ive et à le consulter chaque semaine. Il sera également déposé sur le [Padlet](#).

Consulter le calendrier annuel du programme: [\*\*ICI\*\*](#)

**\*Prenez note que toutes les activités au programme mentionnées ci-haut sont obligatoires et que les présences seront prises en compte. En cas d'absence, veuillez prendre un arrangement au préalable avec la coordination du programme.**

# Code vestimentaire et matériel requis



## vêtements et coiffure

Un respect strict du code vestimentaire est demandé pour chaque discipline.

- Les bijoux, les bracelets permanents et les dessins sur les mains sont interdits.
- Les sous-vêtements doivent demeurer invisibles.
- Le port d'un chandail noir à manches longues est autorisé uniquement pour la période d'échauffement et devra être retiré selon les consignes du ou de la professeur-e.

| Discipline                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Code vestimentaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ballet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Maillot de danse noir ou de couleur foncée, chaussons (et pointes si applicable), collants de ballet avec trou sous le pied, chignon bien serré.<br><b>*La jupette de ballet et tout survêtement approprié pour la pratique de la danse sont facultatifs et leur approbation est à la discrétion de l'enseignant-e.</b>                                                                                     |
| Jazz                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Maillot de danse noir ou haut de danse ajusté noir, cuissard ou legging noir, chaussons de jazz (si demandé par l'entraîneur-se), cheveux attachés et dégagés du visage.<br><b>*Tout survêtement approprié pour la pratique de la danse sont facultatifs et leur approbation est à la discrétion de l'enseignant-e.</b><br><b>*Les chaussettes de couleurs et les vêtements trop amples sont interdits.</b> |
| Hip hop                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Vêtements confortables pour bouger, espadrilles d'intérieur propres, cheveux attachés et dégagés du visage.<br><b>*Les jeans sont interdits.</b>                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Contemporain                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Vêtements confortables pour bouger, Chaussettes, cheveux attachés et dégagés du visage.<br><b>*Les protège-genoux quoique facultatifs, peuvent être pertinents.</b>                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Évaluations, classes de Maîtres ou tout autre activité spéciale</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Pour le <b>Ballet</b> et le <b>Jazz</b> , les mêmes paramètres sont maintenus, avec l'ajout du maillot noir Danse-Études. En <b>Contemporain</b> , l'uniforme comprend le maillot noir Danse-Études accompagné d'un bas noir confortable pour danser ainsi que de chaussettes noires. En <b>Hip Hop</b> , il est demandé de porter des vêtements noirs confortables adaptés à la danse. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

**\*Veuillez noter qu'une attention particulière sera portée au niveau du respect du code vestimentaire et que l'élève ne respectant pas les consignes pourrait se voir refuser l'accès au cours.**

# Code vestimentaire et matériel requis



## trousse de l'élève

Les élèves du programme doivent avoir en leur possession les éléments suivants :

- Bouteille d'eau
- Balle semi-ferme (automassage)
- Élastique d'entraînement (Thera-Band)
- Bloc de yoga (1 à 2)
- 2 serviettes en microfibres (format débarbouillettes)
- Coupe-ongles et accessoires pour les pointes
- Élastiques adaptés à l'épaisseur des cheveux
- Épingles à cheveux
- Fixatif
- Brosse à cheveux
- Un autre item spécifique peut être demandé par l'entraîneur-se.

## maillot Danse-Études obligatoire

Chaque élève doit se procurer le maillot Danse-Études obligatoire du programme au plus tard le 11 septembre. Ce vêtement devra être porté lors de certains événements, tels que les évaluations, les classes de maître ou encore les spectacles.

## boutique 4temps

Tout ce dont vous avez besoin se retrouve à notre boutique située au 22 rue Sainte-Marie, Rimouski, au centre culturel.

*\*Pour consulter les heures d'ouverture, veuillez consulter l'onglet **La Boutique** disponible sur notre site web.*

## les pointes

Chaque élève sera évalué-e afin de déterminer si son pied est prêt pour les pointes. Si tel est le cas, il vous reviendra de décider si vous souhaitez ou non entreprendre le travail sur pointes, puisqu'il s'agit d'une option facultative.

Si vous choisissez d'aller de l'avant, deux options s'offrent à vous :

1. Vous déplacer à Montréal ou à Québec pour faire l'achat en personne (option recommandée).
2. Faire prendre les mesures par notre équipe et commander en ligne (option plus longue et moins précise).

La coordination du programme communiquera avec vous en temps et lieu.

# Procédure d'absences et transport



## transport scolaire et déplacements

Les élèves sont libéré·e·s à l'avance de l'école afin de se rendre à leurs cours de danse de 15 h.

Les élèves de secondaire 1 et 2 privilégient généralement les déplacements à pied. Pour les élèves fréquentant le Paul-Hubert, le transport en autobus est assuré et géré par le centre de services scolaires. La tarification et les modalités à cet effet seront transmises par Simon Côté.

Les élèves transporté·e·s en autobus seront acheminé·e·s soit au Centre culturel, soit à l'Édifice Claire-L'Heureux-Dubé, selon les consignes de l'ÉDQT.

Les parents ou tuteur·rice·s sont responsables du transport pour les situations suivantes :

- le retour à la maison à la fin des cours de l'après-midi ;
- les cours du matin ;
- les cours du soir (à partir de 17 h) ;
- les activités pédagogiques ;
- les spectacles ;
- les autres événements spéciaux du programme.

**\*Veuillez noter que les élèves doivent obligatoirement se rendre directement à l'ÉDQT pour leurs cours de 15 h. Il est interdit de faire un arrêt (ex. commerce, dépanneur) entre le départ de l'école et les cours de l'après-midi.**

## assiduité

La participation au programme Danse-Études constitue un engagement important qui exige une présence soutenue de la part de l'ensemble des élèves. Avant d'intégrer le programme, il est essentiel de prendre en compte tous les facteurs externes (autres implications à l'ÉDQT, obligations familiales, emploi, etc.). La présence régulière est indispensable à la progression de l'élève et à l'atteinte de ses objectifs.

Cette assiduité constante est attendue dans toutes les sphères d'implication à l'ÉDQT. Seules les absences liées à la santé ou à des événements majeurs (ex. mariage, décès) seront tolérées. Les absences motivées par des raisons scolaires devront, quant à elles, être confirmées à l'avance par Simon Côté (ex. période gelée, reprise d'examen, activité scolaire, appoint, etc.).

Nous demandons également la collaboration des élèves afin que les récupérations et reprises se fassent le matin ou sur l'heure du dîner, de manière à éviter toute absence aux cours de danse. Le soutien des parents ou tuteur·rice·s demeure essentiel pour assurer le respect de cet engagement.

# Procédure d'absences et transport



## **procédure de motivation d'absence ou de retard**

Envoyer un courriel à **info@edqt.qc.ca** en indiquant le moment et la raison de l'absence.

\*Veuillez noter que nous devons transmettre au Centre de services scolaires la compilation des absences chaque jour pour les cours de l'après-midi. En conséquence, il est obligatoire que les absences soient motivées avant le début des cours à la réception de l'ÉDQT.

### Absences pour raison de santé

Si l'élève éprouve un malaise au cours de la journée (p. ex. rhume, mal de tête, première journée de règles, genoux sensibles) et qu'il est dans l'impossibilité de danser, nous demandons qu'il ne se présente pas au cours.

L'élève pourra rester en période d'études ou retourner à la maison. Nous cherchons à éviter la présence d'élèves assis-es devant la classe pendant les cours, car cela peut démotiver le groupe et, pour un cours isolé, ce n'est pas pertinent pour l'apprentissage de l'élève.

Si le malaise est lié à une blessure et que l'élève sera dans l'incapacité de danser pour plusieurs cours, veuillez vous référer à la procédure d'allègement (annexe E).

### **mesures d'appoint**

En cas d'absence, quel qu'en soit le nombre ou le motif, l'enseignant-e peut exiger un cours privé en appoint, aux frais des parents ou tuteur·rice·s. Une accumulation de retards peut également être considérée comme une absence.

La participation aux chorégraphies des spectacles pourra être ajustée en fonction des absences. Une accumulation trop importante pourrait entraîner un retrait complet d'une chorégraphie ou une participation partielle, selon la situation.

### **mesures d'allègement**

Des mesures d'allègement peuvent être accordées et mises en place (p. ex. en cas de difficulté scolaire, de blessure, etc.). Pour déterminer l'action appropriée, veuillez consulter le schéma explicatif disponible en annexe E.

# Santé, prévention et gestion des blessures



## **partenariat avec la Clinique Mouvement Plus+**

L'ÉDQT accorde une importance particulière à la prévention et à la gestion des blessures ainsi qu'au maintien de saines habitudes de vie. Nous entretenons un partenariat avec la Clinique de physiothérapie Mouvement Plus+, permettant d'offrir aux élèves des consultations gratuites sur place (Centre culturel), ponctuellement au cours de l'année.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de consulter l'horaire des cliniques disponible sur le Padlet du programme et de communiquer avec la réception à **info@edqt.qc.ca**.

## **lors de l'apparition d'une douleur**

En cas d'apparition d'une douleur ou de toute autre particularité de santé, nous vous encourageons à en informer votre enseignant·e et à consulter un·e professionnel·le de la santé (ex. physiothérapeute, médecin, etc.) afin de recevoir les conseils appropriés selon la situation.

Nous aviserons les parents ou tuteur·rice·s si un·e élève exprime une nouvelle douleur lors d'une pratique.

## **procédure à suivre en cas de blessure**

1. Consulter un·e professionnel·le de la santé.
2. Transmettre le document médical et les informations complémentaires à **coordo@edqt.qc.ca**.
3. Respecter les directives de guérison (ex. repos, exercices spécifiques, etc.).
4. Mettre en place les mesures de prévention ou de soulagement appropriées selon les conseils reçus (ex. taping, glace, chaleur, etc.).

## **formations complémentaires**

Des ateliers de sensibilisation en lien avec les saines habitudes de vie sont intégrés à la programmation des activités pendant l'année, afin de soutenir le développement global des élèves (ex. gestion du stress, image corporelle, équilibre occupationnel, etc.).

# Communications et réseaux sociaux



## page privée du programme (facebook)

Les communications fréquentes du programme seront diffusées sur la page facebook privée de celui-ci pour pouvoir partager les informations de manière continue et que les membres puissent retrouver tous les détails à un même endroit.

Merci d'envoyer une demande d'adhésion à la page si ce n'est pas déjà fait, et de rester attentif·ve aux publications qui y sont partagées.

La page se nomme : **Programme Danse-Études - ÉDQT**



## plateforme padlet

Vous retrouverez sur la page facebook privée du programme un lien ".padlet" épinglé en haut de la page. Sur le padlet, tous les documents relatifs au programme (guide de l'élève, horaires, etc.) seront déposés périodiquement. Votre enfant et vous pourrez vous y référer.



## communication avec les enseignant·es

Il est interdit de communiquer directement avec les enseignant·es via les médias sociaux, par courriel ou par téléphone. Vous pouvez naturellement vous adresser à l'équipe de vive voix avant ou après les pratiques.

Pour tout message en dehors des pratiques, veuillez écrire à **coordo@edqt.qc.ca**

## partage de contenu sur les réseaux sociaux

Nous vous demandons de toujours valider le consentement des élèves avant de partager des photos d'activités où apparaissent d'autres jeunes que les vôtres.

Il est strictement interdit de partager sur vos réseaux sociaux des vidéos de chorégraphies ou de répétitions.

# Autorisation de prise et de diffusion d'images



## utilisation d'images et de vidéos

Les membres du programme Danse-Études devront remplir une section spécifique du protocole d'entente portant sur l'autorisation de prise et de diffusion d'images (photos et vidéos) par l'équipe-école impliquée dans le programme.

Ces images peuvent être utilisées à deux fins :

- Pédagogiques : pour soutenir l'apprentissage, des vidéos de séquences chorégraphiques ou d'exercices pourront être partagées sur la plateforme privée Padlet. Les membres recevront un lien d'accès en début d'année. Les vidéos seront publiées à la discrétion de l'enseignant·e, lorsque jugé pertinent pour appuyer la progression des danseur·euse·s.
- Promotionnelles ou de reconnaissance : certaines images pourront être diffusées sur les réseaux sociaux de l'ÉDQT afin de valoriser les services et activités du programme.

## retrait du consentement

Si vous souhaitez retirer votre consentement à la prise ou à la diffusion d'images (concernant votre enfant ou vous-même si vous êtes un·e danseur·euse majeur·e), il est important :

- De le mentionner à votre enseignant·e ;
- De vous retirer lors des captations d'images pendant l'année.

## modification des renseignements personnels

Pour toute demande de suppression ou de modification de renseignements personnels, veuillez communiquer avec notre agente responsable de la protection de la vie privée :

Jenny Lepage  
Responsable des services aux membres  
École de danse Quatre Temps  
22, rue Ste-Marie  
Rimouski (Québec) G5L 4E2  
info@edqt.qc.ca  
418-724-9899

Un suivi vous sera transmis dans un délai de 30 jours.

# Politiques et codes de conduite



## cellulaires et appareils électroniques

À compter de la rentrée 2026, l'usage des cellulaires, des écouteurs et de tout appareil de communication électronique (ex. : montre intelligente, tablette, iPod, etc.) est interdit pendant toute la journée scolaire, incluant les cours, les pauses et le dîner, et ce, sur l'ensemble des locaux et terrains de l'école. Cette règle s'applique également aux partenaires, dont l'ÉDQT.

### Directives générales

- Les appareils doivent être rangés dès l'arrivée à l'école.

*\*Il est interdit d'utiliser un appareil sur le terrain de l'ÉDQT ou à l'intérieur de l'établissement avant la fin des cours de jour.*

- Les appareils doivent être éteints ou mis en mode silencieux, puis rangés dans le sac au vestiaire ou dans un casier verrouillé (apportez un cadenas si désiré).
- Des exceptions sont prévues pour certains cas particuliers : besoin pédagogique, raison de santé ou situation nécessitant une adaptation. Consultez les modalités spécifiques de votre école au besoin.
- En cas d'urgence, l'élève peut utiliser le téléphone de la réception ou de la boutique en s'adressant au personnel. Les parents peuvent aussi communiquer directement avec l'école pour transmettre un message important.

### Sanctions graduées

- **Premier incident** : avertissement et confiscation de l'appareil pour la journée.
- **Deuxième incident** : confiscation jusqu'au lendemain. Un parent devra venir récupérer l'appareil à la réception durant les heures de bureau.
- **Troisième incident** : confiscation de l'appareil et application des mesures disciplinaires prévues au programme.

### Objectifs de la mesure

- favoriser la socialisation;
- améliorer le climat scolaire;
- prévenir les gestes d'intimidation, souvent déclenchés via les appareils électroniques.

Elle s'inscrit dans le **plan gouvernemental de prévention de la violence et de l'intimidation 2023-2028**, qui mise sur la sensibilisation, la formation et le soutien aux élèves ainsi qu'au personnel scolaire.

# Politiques et codes de conduite



## annexes A à E

Dans le cadre de votre participation au programme Danse-Études, il est essentiel de prendre connaissance des politiques et lignes directrices de l'ÉDQT qui encadrent la vie au sein de notre milieu.

Les modalités et les politiques de l'ÉDQT sont disponibles via l'onglet conditions du site web de l'organisation. On y retrouve entre autres :

- Annexe A – Politique de prévention du harcèlement

Énonce les principes et les mesures mises en place pour prévenir le harcèlement psychologique, sexuel ou toute autre forme de violence au sein de l'ÉDQT.

- Annexe B – Code d'éthique

Décrit les comportements attendus et les valeurs qui guident notre communauté éducative.

- Annexe C – Code de civilité

Précise les règles de respect, de bienveillance et de collaboration entre les membres (élèves, parents, personnel).

- Annexe D – Formulaire de dépôt d'une plainte

Permet de formuler une plainte officielle dans un cadre structuré, confidentiel et respectueux du processus.

- Annexe E – Procédure d'allègement du programme Danse-Études

Permet de savoir quelles actions poser pour effectuer une demande.

## obligation de lecture et d'adhésion

Avant de signer le contrat d'engagement du programme, il est obligatoire de lire ces documents dans leur intégralité.

En apposant votre signature (élève et parent), vous vous engagez à respecter les modalités, politiques et codes tout au long de votre parcours au sein du programme. Il s'agit d'un prérequis essentiel pour assurer un climat sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage.

# Mesures disciplinaires



## manquements au contrat d'engagement

Tout manquement au contrat d'engagement ou aux politiques en vigueur (élève ou parent) peut entraîner l'application de mesures disciplinaires par l'équipe du programme Danse-Études.

Lorsqu'un·e élève reçoit trois (3) avertissements concernant une même problématique comportementale (discipline, absence, code vestimentaire, engagement, etc...), et au cours d'une même session, la procédure d'intervention suivante est enclenchée:

### Niveau 1 – Intervention de l'équipe enseignante

- Rencontre individuelle entre la personne enseignante et l'élève afin de discuter de la situation observée, des attentes et des conséquences possibles si le comportement persiste.
- Signalement de la situation à la coordination du programme.
- Mise en place d'un rappel visant à soutenir l'élève dans l'adoption des comportements attendus.

### Niveau 2 – Intervention de la coordination

- Rencontre entre l'élève et la personne responsable de programme.
- Communication écrite aux parents ou aux personnes responsables afin de les informer de la situation et des démarches entreprises.

### Niveau 3 – Intervention concertée

- Rencontre réunissant l'élève, les parents ou personnes responsables, la coordination et la responsable du programme.
- Élaboration et signature d'un contrat d'engagement ou d'un plan d'intervention.
- Transmission du dossier au Centre de services scolaire, pour les informer de la situation en cours.

### Niveau 4 – Analyse du dossier

- Analyse approfondie de la situation par la direction de l'établissement et l'équipe enseignante.
- Selon la nature, la fréquence ou la gravité des comportements observés, des mesures supplémentaires peuvent être envisagées, incluant une suspension temporaire ou un retrait du programme.

### **Disposition particulière**

Selon la gravité de la situation ou la nature du comportement observé, la direction de l'établissement se réserve le droit d'appliquer immédiatement un niveau d'intervention supérieur, après analyse des faits et des circonstances.

# contrat d'engagement



## Responsabilité de l'élève

En tant qu'élève inscrit·e au Programme Danse-Études de l'École de danse Quatre Temps (ÉDQT), je m'engage à :

- Respecter l'ensemble des consignes du guide de l'élève, y compris les documents annexés (Annexes A à E), qui font partie intégrante du présent engagement.
- Respecter les consignes de ce guide et agir selon les valeurs de l'École de danse Quatre Temps.
- Respecter tous les règlements et les politiques de l'École de danse Quatre Temps.

Je suis conscient·e que des absences ou des retards trop fréquents nuisent à mes apprentissages, à mon progrès et peuvent ralentir le groupe. Je comprends que je peux être suspendu·e ou retiré·e du Programme Danse-Études si je ne respecte pas les règlements et les modalités du programme et/ou de l'École de danse.

## Responsabilité du parent ou tuteur·trice

En tant que parent ou tuteur·trice d'un·e élève inscrit·e au Programme Danse-Études, je m'engage à :

- Respecter les consignes de ce protocole d'entente et agir selon les valeurs de l'École de danse Quatre Temps.
- Respecter tous les règlements et les politiques de l'École de danse Quatre Temps.
- Soutenir mon enfant dans son cheminement et m'assurer du respect de ses engagements envers le programme.
- Collaborer de manière respectueuse et constructive avec l'équipe de l'ÉDQT.
- Informer la réception de toute information pertinente relative à mon enfant.

Je comprends que tout manquement de ma part aux règlements, politiques ou modalités de l'ÉDQT peut entraîner l'application de mesures par la direction et, selon la nature ou la gravité de la situation, avoir une incidence sur la participation de mon enfant au programme.

## Autorisation à la prise et à l'utilisation d'images (photos et vidéos)

Je, soussigné·e, autorise l'ÉDQT à capter des images (photos ou vidéos) de mon enfant (ou de moi-même si je suis majeur·e) dans le cadre des activités du programme Danse-Études.

Ces images pourront être utilisées :

- À des fins pédagogiques (partagées sur une plateforme privée comme Padlet, destinée aux membres du programme) ;
- À des fins promotionnelles ou de reconnaissance (ex. : site web, réseaux sociaux, affiches).

Cette autorisation est valide pour l'année 2026–2027. Toute demande de retrait ou de modification de ce consentement doit être communiquée par écrit à la coordination du programme.

## Déclaration

En signant ce contrat, je confirme avoir pris connaissance du guide de l'élève et des annexes A à E. Je comprends leur contenu et je m'engage à en respecter les modalités tout au long de l'année.

## Signatures

Nom du parent | tuteur·trice :

Nom de l'élève :

Date :

Date :

Signature :

Signature :

Ce document doit être complété, coché (signé) et envoyé par courriel à [info@edqt.qc.ca](mailto:info@edqt.qc.ca) au plus tard le 7 septembre 2026.